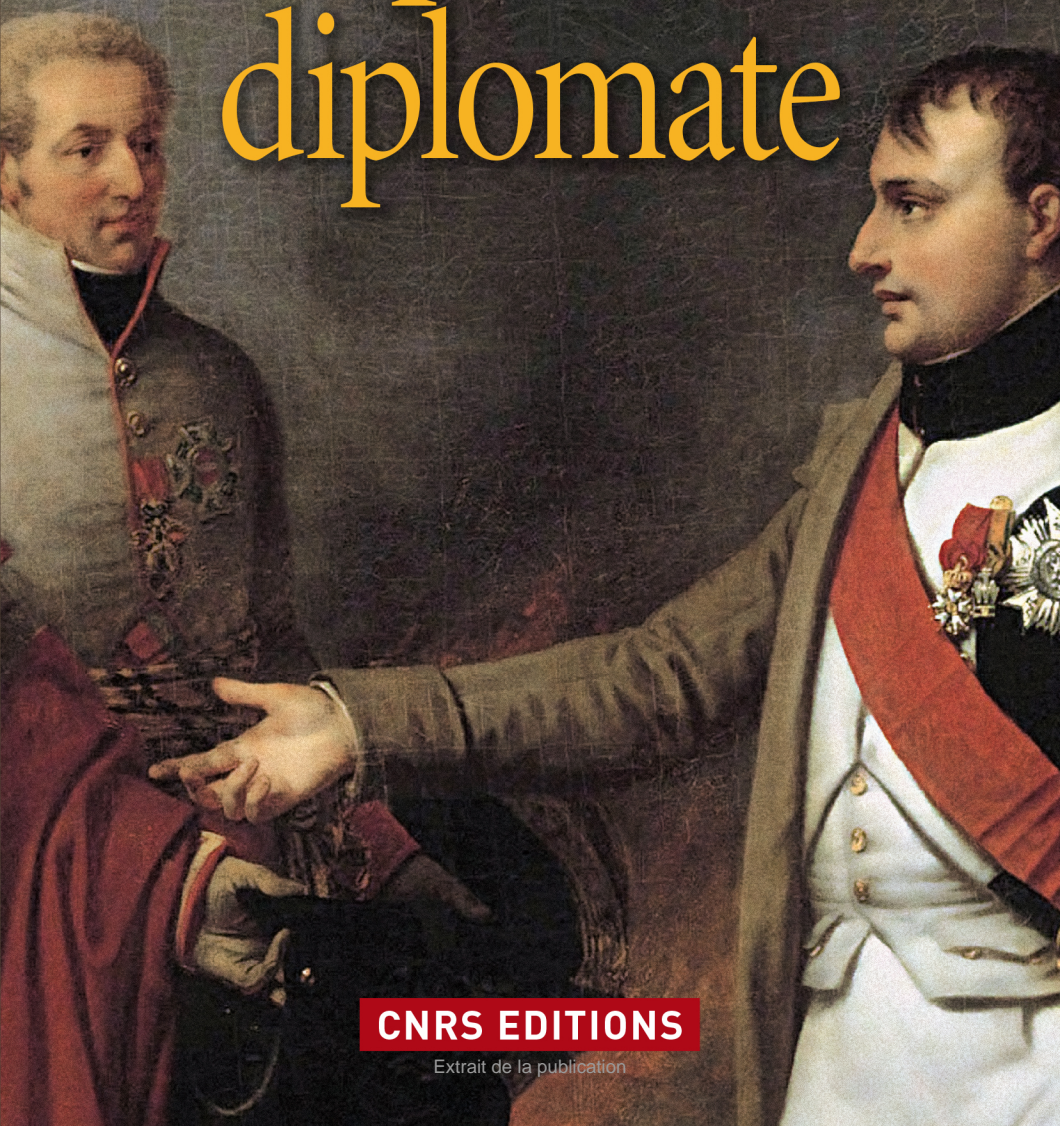


Thierry Lentz

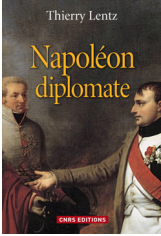
Napoléon diplomate



CNRS EDITIONS

Extrait de la publication

Présentation de l'éditeur



La politique extérieure du Consulat et de l'Empire ne se limite pas à ses aspects guerriers et à l'action du conquérant. Même en conflit fréquent avec les puissances européennes, Napoléon se voulait aussi créateur et animateur d'une diplomatie active, nourrie de sa propre pensée, mais aussi de références historiques et de traditions héritées de ses prédécesseurs, royaux comme révolutionnaires. Il a ainsi tenté d'assurer, et pas seulement par les armes, la prépondérance française en Europe et même dans le monde.

Cet ouvrage met en lumière les fondements de cette diplomatie, à travers une analyse du « système » napoléonien et plusieurs cas concrets. Au-delà des rivalités avec l'ennemi héréditaire anglais, des luttes d'influence avec les autres grandes puissances (Russie, Autriche, Prusse), Napoléon se préoccupait aussi d'horizons plus inattendus, parfois même exotiques. Que cachait sa politique coloniale aux Antilles ? Quelles furent ses relations avec le Maroc ? Croyait-il aux États-Unis ? Quelles étaient ses véritables intentions à l'égard de la Pologne ? Pourquoi échoua-t-il à faire de l'Irlande une « Vendée anglaise » ? Quelles sont les raisons de sa méfiance envers l'Espagne, pourtant son alliée principale pendant plus de la moitié de son règne ?

En répondant à ces questions, Thierry Lentz met en évidence une vision et des calculs irréductibles à la seule question de l'hégémonie française. Il nous dévoile un Napoléon praticien accompli de la dialectique de la guerre et de la paix.

Un regard neuf et décalé sur l'action diplomatique de Napoléon.

Historien et directeur de la Fondation Napoléon, Thierry Lentz a publié ou dirigé une trentaine d'ouvrages sur le Consulat et l'Empire. On lui doit notamment : une Nouvelle histoire du Premier Empire (Fayard, 2002-2010) et, plus récemment, La conspiration du général Malet. 23 octobre 1812 (Perrin, 2012). Il est secrétaire général du Comité pour l'édition de la correspondance de Napoléon.

NAPOLÉON DIPLOMATE

Thierry Lentz

**NAPOLÉON
DIPLOMATE**

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche - 75005 Paris

Extrait de la publication

Ouvrage publié
sous la direction de Guy Stavridès

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2012
ISBN : 978-2-271-07529-1

Extrait de la publication

Sommaire

Présentation	9
Introduction. Réflexions sur le « moment napoléonien » en politique étrangère	11
I. Le « système fédératif » napoléonien	27
II. « Je suis Charlemagne »	45
III. Géopolitique et tentation d'Orient. Pourquoi la campagne d'Égypte ?	75
IV. Les Colonnes d'Hercule. Napoléon et le Maroc	89
V. Les mirages de la « Vendée anglaise ». Napoléon et l'Irlande	135
VI. Un allié méprisé. Napoléon et l'Espagne avant 1808	147
VII. Quelle place pour la Pologne dans le système napoléonien ?	183
VIII. Un rendez-vous manqué. Napoléon et les États-Unis	199
IX. Bonaparte, les Antilles et l'esclavage colonial	233
Orientations bibliographiques	261

Présentation

Lorsqu'on évoque les relations de la France napoléonienne avec les autres États de l'Europe, viennent immédiatement à l'esprit ses démêlés avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, et éventuellement ses rapports parfois tout aussi conflictuels avec ce qu'on appelait alors les « puissances de second ordre », soit les royaumes et duchés allemands (Bavière, Wurtemberg, Saxe, Bade, etc.), la Suède, voire l'Espagne. Puis, immanquablement, on ne peut échapper à la constatation que cette diplomatie a souvent été continuée « par d'autres moyens », au travers des guerres « napoléoniennes », cortège événementiel duquel les napoléonistes aiment parfois à faire émerger et entendre le fracas de grandes batailles et leurs échos « glorieux ». Ainsi, la politique extérieure de la France consulaire et impériale est parfois réduite à des différends conduisant dans de nombreux cas à des oppositions armées.

Les neuf études qui composent le présent ouvrage ne traitent pas directement de ces sujets-là, quand bien même il n'y sera question que de diplomatie. Elles concernent à la fois le « centre » (l'Empire) et ses « périphéries » européennes, africaines, orientales et américaines.

Cet ouvrage propose ainsi quatre séries de monographies :

- La première touche au « centre », avec une synthèse sur le projet européen de Napoléon, vaste sujet que nous avons tenté ici de (raisonnablement) théoriser, et un essai sur la façon dont, au sein de ce projet, l'Empereur des Français se présenta et, même, crut légitime de se considérer comme le

« successeur » de Charlemagne, ce qui ne fut pas sans effet sur sa politique.

- La deuxième série nous emmènera de l'autre côté de la Méditerranée, pour une mise au point sur les causes de la campagne d'Égypte, en les replaçant dans le contexte diplomatique général, et une étude plus détaillée des relations de la France napoléonienne avec le Maroc, vieil État indépendant soumis à de fortes pressions de la part des protagonistes des conflits européens.
- La troisième série présente la politique de Napoléon à l'égard de trois parties de l'Europe aux statuts divers : un vieil État, le royaume d'Espagne, à l'époque où il fut le grand allié de la France en vue du verrouillage de l'Europe occidentale et d'une tentative de contester la domination des mers par l'Angleterre ; une partie du Royaume-Uni aspirant parfois à la sécession, l'Irlande, à laquelle le gouvernement français rêva comme d'une « Vendée anglaise » ; une nation sans État, la Pologne, qui fut à la fois un partenaire, dans son incarnation en un petit duché de Varsovie, et un enjeu permanent de politique étrangère, face à la Russie, l'Autriche et la Prusse.
- La quatrième série nous amènera à franchir l'Atlantique pour nous intéresser d'abord à la relation très particulière qu'entretenaient les jeunes États-Unis d'Amérique et l'Empire français et, enfin, à la politique antillaise de Bonaparte, autour de la brûlante question du rétablissement de l'esclavage.

Chaque étude est autonome, mais, j'espère les inscrire dans l'approche – sereine, dédramatisée et *historique* – de la geste napoléonienne que je tente de respecter depuis le moment où, à la fin des années 1980, Jacques Jourquin et Jean Tulard ont accueilli mes premiers articles dans les publications qu'ils dirigeaient et où, dix ans plus tard, Denis Maraval a édité, chez Fayard, mon ouvrage sur *Le Grand Consulat* (1999) et une *Nouvelle histoire du Premier Empire* (4 volumes, 2002-2010).

Paris, juillet 2012

Introduction

Réflexions sur le « moment napoléonien » en politique étrangère

L'étude des relations internationales à l'époque du Consulat et du Premier Empire inclut, certes, celle des guerres ou du rôle personnel de Napoléon, mais s'appuie aussi – et je dirais même surtout – sur une interaction complexe des événements et des histoires nationales, françaises et non-françaises. Jouent aussi leur rôle des influences individuelles plurielles, en ce sens que Napoléon ne fut pas le seul « grand homme » de la période qui vit aussi éclore ou se confirmer des talents comme ceux de Talleyrand, Metternich, Castlereagh, Alexandre I^{er}, le pape Pie VII et d'autres encore. Elle ne peut s'inscrire que dans un temps long au déroulement structuré par des traditions et des habitudes, scandé par des ambitions et des craintes anciennes propres à chaque entité étatique ou à chaque dynastie. Ses racines sont antérieures aux quinze années concernées et il faut en tenir le plus grand compte pour comprendre ce qu'on pourrait appeler le « moment napoléonien ».

Les rapports entre les États ont toujours été conditionnés par un faisceau de causalités enchevêtrées et l'épisode qui nous intéresse n'a pu échapper à cette complexité. L'historiographie n'en a pas toujours tenu compte. Longtemps – parfois jusqu'à aujourd'hui –, elle a eu tendance à réduire la politique européenne entre 1799 et 1815 à une lutte entre les « anti- » et les « pro- » Napoléon en la fondant parfois sur des facteurs presque uniquement idéologiques. Ici, nous disent les partisans, le

successeur des révolutionnaires devait faire face à la coalition des partisans de « l'Ancien Régime ». Là, ainsi que le prône encore l'aile militante de l'historiographie anglo-saxonne, une Angleterre libérale aurait « sauvé l'Europe » d'un « jacobinisme » d'autant plus dangereux qu'il était affermi par la « tyrannie de Buonaparte ». Cette version historicisante de la division du monde entre le Bien et le Mal confine à la négation de la nature réelle des relations interétatiques, que Charles Maurras résumait d'une formule que je fais mienne, quelles que soient mes réserves sur les engagements de son auteur : « La politique extérieure n'est pas un sentiment : c'est une affaire. »

La place limitée de l'idéologie

L'histoire de la diplomatie révolutionnaire ne se résume pas aux *principes* et à la générosité proclamés, pas plus qu'à l'inverse, le règne impérial ne se réduit à des conquêtes et à la recherche de l'hégémonie. Héritier de la Révolution, l'empereur ne l'est peut-être pas dans le sens où on l'entend le plus souvent.

Les buts diplomatiques affichés par la France révolutionnaire se voulaient généreux : la nation n'ayant pas d'autres ambitions territoriales que ses *limites naturelles*, elle entendait appliquer partout l'application d'un « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». Ces deux principes de base restèrent largement une déclaration d'intention, d'autant qu'ils étaient à certains égards antinomiques. La seule revendication des limites naturelles remettait en cause le droit des peuples : comment en effet allait-on le faire valoir pour les habitants de la rive gauche du Rhin, de la Belgique ou du sud-est (Avignon, Nice, Savoie) visés par de futures « réunions » (terme que l'on préférerait à « annexions ») ? Soyons réalistes : l'irruption sur la scène diplomatique de la théorie des limites naturelles ne visait pas seulement à réunir sous la même bannière les révolutionnaires limitrophes ou à rendre justice aux Gaulois (on remontait aux temps les plus reculés pour la justifier), mais elle fleurait aussi l'expansionnisme et répondait à des intérêts économiques et

stratégiques. Les territoires réunis renfermaient des « trésors » en numéraire ou en œuvres d'art, en biens nationaux à vendre, en industries métallurgiques (surtout les « provinces belgiques »), ce que dès l'origine, Danton avait mis en avant dans ses discours d'appel à la guerre. Ces terres *naturellement* françaises étaient aussi de nouveaux marchés pour les commerçants français. Elles renforçaient enfin les défenses du pays : Alpes, Pyrénées, Rhin.

De fait, à la fin du Directoire, les buts de guerre français n'avaient plus grand-chose de commun avec ceux revendiqués par la Législative. La lutte contre les « tyrans » était abandonnée, les limites naturelles dépassées et le droit des peuples interprété de manière restrictive. Les annexions avaient commencé depuis plusieurs années : Avignon et Comtat (1791), Savoie (1792), Nice (1793), Belgique (1795) et Genève (1795). Quant aux contrées rhénanes, si elles ne furent définitivement réunies qu'en 1801 (traité de Lunéville), elles étaient considérées comme françaises depuis plusieurs années. Dans le même temps, le droit des peuples avait surtout été celui des révolutionnaires amis de la République française, avec la création des républiques-sœurs en Italie, en Hollande ou en Helvétie, moyennant dans le meilleur des cas des plébiscites à très faible participation. La diplomatie traditionnelle avait en même temps repris ses droits. L'alliance prussienne était recherchée pour barrer la route du Nord à la Russie et menacer le Hanovre anglais. Le sud et l'ouest de l'Allemagne étaient passés dans l'orbite française avec comme conséquence l'exclusion de l'Autriche et les prémises de la mise à mort du Saint Empire. La façade atlantique du continent était placée sous la surveillance conjointe de l'Espagne, de la Hollande et de la France, tandis que grâce à ses positions italiennes, cette dernière envisageait de contrôler la Méditerranée.

Napoléon ne fut donc pas l'héritier des *théories* de la Révolution. Il fut plutôt celui de la politique *réelle* des révolutionnaires, singulièrement des directoriaux. Il n'eut pas à renier les principes du droit des peuples et les limites naturelles : il y avait longtemps que la diplomatie française les avait

abandonnés, si tant est que les gouvernants aient même jamais songé en faire leur bible. Avec plus de bonheur que ses prédécesseurs, il poursuivit le renforcement de la prépondérance française en Europe. L'Empire ne cessa de grandir pendant les dix premières années du règne. Ses limites explosèrent sous la pression de la puissance française et... de l'imagination créatrice de l'empereur. L'heure du « système européen » avait sonné.

Reste bien sûr ce que les conquêtes et la domination française semèrent : le Code, l'abolition (parfois partielle) de la féodalité, l'éveil des nations, les concepts (encore vagues) de liberté et d'État de droit, etc. On conviendra que, même si les fonctionnaires français et les Napoléonides se firent un point d'honneur de répandre les idées nouvelles (que l'empereur ne rejetait pas, sans en faire pour autant le but de sa politique), la diffusion des principes « révolutionnaires » ne fut qu'un des effets des conquêtes, non sa principale cause.

Lorsqu'on essaie d'identifier les raisons qui poussèrent Napoléon à chercher « l'empire des Français sur le continent », on ne doit bien sûr négliger ni son désir de domination, ni la recherche de la gloire, ni l'ambition personnelle, ni même un désir diffus de répandre les idées de la Révolution ou des Lumières. Ceci étant, ces causalités relevant toutes d'une forme d'idéologie nous paraissent insuffisantes. Nous y reviendrons.

Le rôle de Napoléon

Homme du XVIII^e siècle et de la Révolution, fêru d'histoire et désireux d'achever l'œuvre de ses prédécesseurs, Napoléon joua évidemment un rôle essentiel dans le déroulement des affaires internationales.

Dans la prise de décision, il se libéra peu à peu des contraintes du conseil et, partant, profita assez librement des attributs de la puissance de son empire (population nombreuse, économie globalement prospère, finances en ordre, etc.) en même temps que d'un outil militaire exceptionnel. Si, sous le Consulat, il avait accepté le débat, voire l'amendement de ses

idées, s'il avait travaillé la main dans la main avec Talleyrand, il n'admit plus la contradiction par la suite, marchant vers un projet jamais défini avec précision et soumis aux imprévisibles changements de cap qu'implique un pouvoir personnel. S'il travaillait beaucoup et étudiait avec soin les dossiers et rapports mis sous ses yeux, il ne consultait plus guère son entourage. Chacune de ses décisions était suivie d'une bordée d'ordres et d'instructions, parfois dictés « à chaud », donc susceptibles d'être modifiés au fur et à mesure du développement des affaires.

Un premier tournant dans son comportement de chef d'État semble avoir eu lieu au moment de la campagne de 1805. Après la victoire d'Ulm, Talleyrand lui adressa un important rapport dans lequel il lui proposait de ne pas poursuivre la guerre, de se montrer magnanime avec l'Autriche et même de lui proposer une alliance. Celle-ci permettrait d'exclure la Russie des affaires européennes, de garder la Prusse en lisière de l'Allemagne, de préserver l'Empire ottoman, tout en forçant une Angleterre isolée à accepter la paix. Le ministre des Relations extérieures ne fut pas écouté. Vainqueur à Austerlitz quelques semaines plus tard, l'empereur choisit non de tendre la main, mais de sanctionner l'Autriche et de tenter la solution du « système » continental dont les fondations furent creusées dès après le traité de Presbourg et les premières pierres posées en mars 1806 avec l'avènement de Murat à Berg et de Joseph à Naples. Adversaire de cet engrenage, Talleyrand fut marginalisé : on lui fit par exemple jouer les utilités lors des négociations de Tilsit, nouvelle humiliation qu'il n'allait par pardonner. Il n'était plus de toute façon qu'un « ministre en sursis » (Waresquiel). Les deux grands Français du temps allaient se séparer non parce que l'un était un « traître » vénal ou l'autre un « tyran » sourd, mais parce que leurs désaccords politiques étaient trop profonds et leurs visions du monde incompatibles.

L'heure de la diplomatie personnelle avait sonné : l'empereur rencontrait les souverains, négociait parfois lui-même, avançait et changeait de cap en fonction de ses besoins. Le portefeuille des Relations extérieures changea de mains au gré

de ses revirements : homme de l'alliance autrichienne et d'une forme classique d'équilibre européen, Talleyrand laissa la place à Champagny (juin 1807-avril 1811) qui, bien qu'ancien ambassadeur à Vienne, conduisit la politique russe décidée à Tilsit, avant d'être remplacé par Maret (avril 1811-novembre 1813), autre serviteur zélé qui accompagna la rupture avec le tsar. Caulaincourt, ancien ambassadeur à Saint-Petersbourg, fut appelé ensuite pour tenter d'amadouer Alexandre I^{er}, après « l'effroyable catastrophe » (Marie-Pierre Rey) de la campagne de Russie et l'anéantissement définitif du système à l'automne 1813. Quelles qu'aient été leurs qualités, voire, pour Caulaincourt, leur combativité face au maître, aucun de ces ministres n'eut de réelle influence sur ses vues. Sous l'angle juridique, Napoléon mit en œuvre de façon restrictive une constitution confiant au chef de l'État la « défense extérieure » de l'Empire, lui donnant la haute main sur les négociations et la ratification des traités (art. 58 de la constitution de l'an X). L'article 50 du texte de l'an VIII, qui prévoyait que la déclaration de guerre devait faire l'objet d'une loi, tomba en désuétude : on se contenta le plus souvent d'un message aux chambres suivi du vote d'une adresse – forcément favorable – qui faisait office de texte législatif. Commandant des armées et reconnu par tous comme un génie de la guerre, l'empereur avait en outre dans ces affaires une incontestable légitimité. Tout au plus était-il prêt à respecter les formes constitutionnelles à des fins de propagande, comme lorsqu'il communiqua en urgence aux chambres les traités de Tilsit afin que l'opinion puisse être rassurée sur l'issue d'un conflit commencé dix mois plus tôt.

L'appareil et le réseau diplomatiques passèrent entièrement sous la coupe du chef de l'État. Ils furent renforcés et réorganisés. Le budget des Relations extérieures passa de quatre millions sous le Directoire à près de dix millions en 1808, somme comparable à celle consacrée au Département sous l'Ancien Régime. Les représentants de l'empereur dans les principales capitales devaient recevoir brillamment, entretenir une importante maison et illustrer par leur propre train de vie la grandeur de l'Empire.

Le réseau des postes avait été reconstitué dès le Consulat : après la paix d'Amiens (1802), on était passé de huit à vingt-neuf ambassades ou légations, chiffre qui allait peu varier par la suite en dépit de la fermeture des représentations dans les États défunts du Saint Empire ou d'Italie. De même, le réseau consulaire resta important dans tous les pays d'Europe, mais aussi au Moyen-Orient (Alep, Saint-Jean d'Acre, etc.), en Afrique du Nord (Alexandrie, Le Caire, Alger, Tunis, Tanger, etc.), aux États-Unis (Boston, New York, Baltimore, La Nouvelle-Orléans, etc.) ou en Extrême-Orient (Macao, Canton, etc.).

L'administration centrale et les ambassades restèrent peuplées de remarquables personnalités. Mais leur marge de manœuvre était réduite. On leur demandait surtout d'assurer au mieux l'exécution des instructions impériales, comme le justifiait Napoléon en 1804, dans une lettre adressée à son ambassadeur à Lisbonne, le général Lannes : « Il est impossible à un agent isolé de pouvoir apprécier l'influence de ses opérations sur le système général. L'Europe forme un système, et tout ce qu'on fait dans un point rejaillit sur les autres. » À Paris, des hommes aussi capables que les chefs de division d'Hauterive, La Besnardière ou Caillard durent ronger leur frein. Les grandes figures des ambassades comme Alquier (en poste à Madrid, Naples, Rome, Stockholm puis Copenhague), Andréossy (Londres, Vienne puis Constantinople), Otto (Londres, Munich puis Vienne), Laforest (Munich, Berlin puis Madrid) ou Bourgoing (Copenhague, Stockholm puis Dresde) étaient à peine plus libres en raison des distances. Exception à cette règle de docilité et d'exécution à la lettre des instructions, François de Beauharnais tenta de mener, nous le verrons, sa propre politique en Espagne (par une interprétation « libre » de ce qu'il croyait être le désir de l'empereur) en se montrant favorable au prince héritier Ferdinand contre le roi Charles IV. Il dut en rabattre lorsque l'empereur décida que la solution à la crise dynastique serait la montée sur le trône d'un troisième homme en la personne de son frère Joseph : sa disgrâce fut totale.

Comme dans toutes les administrations, Napoléon fit progressivement « monter en ligne » une nouvelle génération :

selon les chiffres du *Dictionnaire des diplomates de Napoléon* de Jacques Henri-Robert¹, sur les cent soixante-deux agents diplomatiques employés entre 1799 et 1815, sept avaient fait leur apprentissage sous Louis XV, dix-neuf sous Louis XVI, trente-huit pendant la Révolution, quatre-vingt-dix-huit (soit 60 %) sous le Consulat et l'Empire. Ces nouveaux cadres étaient formés à la main du maître : ils servaient sans discuter. Certes, les ministres, ambassadeurs et hauts fonctionnaires du Département n'avaient pas plus de poids sous les régimes précédents, mais le Directoire – comme avant lui le comité de Salut public – était un organe collectif, ce qui ouvrait au moins la porte au débat et laissait subsister une marge d'influence pour les professionnels de la diplomatie. Avec un homme tel que Napoléon, ce ne fut plus possible.

Ceci étant dit, il serait excessif de considérer qu'un seul homme, fût-il celui-ci, entraîna tout un Empire dans la conquête et la domination, contre l'avis ou même au corps défendant de l'ensemble de ses élites. L'ambition hégémonique était largement partagée. Les ralliés de l'Ancien Régime rêvaient de revanches sur l'ennemi héréditaire anglais. Les révolutionnaires avancés continuaient à projeter la libération des peuples au son du canon. Les modérés ne rejetaient pas en bloc le système continental. Les purs produits du régime (Maret, Savary, Champagny, etc.), en extase permanente devant le « génie » du maître, servaient avec zèle sa politique, tandis que certains ambassadeurs la devançaient parfois. Des commerçants et fournisseurs avaient de bonnes affaires à réaliser ou des concurrents étrangers à éliminer. Les militaires « ne cherchaient que plaies et bosses », comme l'écrivait l'ambassadeur autrichien Metternich à son gouvernement, en septembre 1808. D'autres « faucons » soutinrent ou encouragèrent parfois l'ambition du maître dont ils pensaient profiter, comme le « lobby » colonial lors de la désastreuse tentative de reconquête de Saint-Domingue et le rétablissement de l'esclavage ou l'impressionnante

1. Des orientations bibliographiques figurent en fin de volume.

cohorte de diplomates ou d'espions prétendant aisée la conquête de l'Espagne. Et que dire du bruyant enthousiasme des foules ou des éloges des corps constitués que l'empereur entendait à chaque retour d'une campagne victorieuse ?

La permanence de la géopolitique et de la confrontation des « intérêts »

En politique extérieure, les idées et la volonté d'un homme ne sont pas tout. Elles doivent trouver une juste place dans un faisceau de causalités entremêlées, se fondant sur la géopolitique au sens le plus large, l'histoire et l'économie. Que les puissances ennemies de la France se soient abritées derrière le prétexte d'une lutte contre un « oppresseur » ou que les napoléoniens aient prétendu que leur champion apportait la liberté au monde n'influe pas à la marge, certes, mais ne saurait toutefois dispenser de tenir compte du reste qui, en l'espèce, n'est pas rien.

La géopolitique garde ainsi sa place dans la compréhension des relations entre États et de l'histoire des conflits à l'époque napoléonienne. De 1800 à 1815, les États enclavés le restèrent, les îles continuèrent à être entourées d'eau, le rêve d'un territoire « parfait », les convoitises sur les ressources naturelles ou le contrôle des voies de communication continuèrent à nourrir l'action de dirigeants porteurs d'ambitions « nationales » créées par l'histoire autour des fleuves, des mers, des montagnes, des peuplements, des religions et autres facteurs « géographiques ». Ces permanences ne disparurent pas plus à cette époque qu'elles ne disparaissent jamais de la vie internationale. S'ils furent un choc dans l'histoire européenne, voire un accélérateur de certains changements, la Révolution et l'Empire ne constituèrent pas une rupture immédiate et définitive dans des cycles et des évolutions souvent engagés des décennies, parfois des siècles, plus tôt. La France et la Russie restaient les pays les plus peuplés du continent, l'Autriche un État éclaté autour d'un centre de gravité danubien, l'Allemagne

un espace divisé en plusieurs dizaines d'entités, l'Italie une simple « expression géographique » (Metternich) sans perspectives immédiates d'unité politique, l'Espagne un royaume arc-bouté sur l'illusion de la puissance que lui donnaient de riches possessions sud-américaines qu'elle ne contrôlait quasiment plus, etc. D'autres données, cette fois transversales, contribuaient à complexifier la situation, comme les frontières religieuses, les intérêts commerciaux, ce qu'on n'appelait pas encore la sociologie des populations, le développement économique, l'appel du large ou au contraire le repli sur la terre, la tradition militaire, etc. Si, dans toute cette matière, on devait retenir une idéologie comme causalité transcendante des guerres révolutionnaires et impériales, je la chercherais plutôt dans l'opposition entre deux conceptions de l'organisation de l'Europe, hors de toute considération morale : la lutte ancienne entre l'équilibre et le système. L'Angleterre incarnait la défense du premier, tandis que la France napoléonienne cherchait par la création du second – que nous décrirons plus loin – à organiser le continent autour d'elle.

Attardons-nous un moment sur un facteur, toujours sous-jacent mais rarement mis au premier plan par les historiens napoléoniens, sauf récemment dans les travaux de François Crouzet ou Pierre Branda : la lutte économique. Le Blocus continental suffirait à attester qu'elle fut centrale. Il ne rendrait pourtant pas compte de l'épaisseur historique de la question. L'embargo européen sur les produits britanniques ne fut en effet qu'un avatar d'une rivalité plus longue et plus vaste, entre les deux super-puissances du XVIII^e siècle. Leur antagonisme continental ne pouvait être territorial : elles n'avaient aucun différend frontalier direct. En revanche, en dépit de leurs déclamations contre le « jacobinisme » et la « tyrannie », les élites britanniques ne cachaient pas leurs buts de guerre économiques. Dans la même veine, de ce côté-ci du *Channel*, l'aspiration à la domination ou à la « gloire » n'explique pas toute la diplomatie française, du règne des derniers Bourbons à la chute de Napoléon. À la fin du règne de Louis XV, Choiseul n'avait-il pas fait prévaloir que, pour contrecarrer puis dépasser la puissance

Nouvelle histoire du Premier Empire. III. La France et l'Europe de Napoléon (1804-1814), Fayard, 2007.

Tout le monde ment, roman, Fayard, 2008.

La mort de Napoléon. Mythes, légendes, mystères, Perrin, 2009 (avec Jacques Macé) ; réédition dans la collection « Tempus », 2012.

Nouvelle histoire du Premier Empire. IV. Les Cent-Jours (1815), Fayard, 2010.

Une passion. Promenades dans la Crucifixion de Velázquez, Perrin, 2011.

La conspiration du général Malet. 24 octobre 1812. Premier ébranlement du trône de Napoléon, Perrin, 2012.

Directions d'ouvrages

Le Sacre de Napoléon, Nouveau Monde Éditions, 2003 ; *Napoléon et l'Europe. Regards sur une politique*, Fayard, 2005 ; *Sainte-Hélène, île de mémoire*, Fayard, 2005 (avec Bernard Chevallier et Michel Dancoisne-Martineau) ; *Quand Napoléon inventait la France. Dictionnaire des institutions politiques, administratives et de cour du Consulat et de l'Empire*, Tallandier, 2008 ; *1810. Le tournant de l'Empire*, Fondation-Napoléon – Nouveau Monde éditions, 2010.

Editions de textes

La proclamation de l'Empire ou Recueil des pièces et actes relatifs à l'établissement du gouvernement impérial héréditaire imprimé par ordre du Sénat conservateur, Fondation Napoléon-Nouveau Monde éditions, 2001 (avec Nathalie Clot) ; Jean-Frédéric Reichardt, *Un Hiver à Paris sous le Consulat*, Tallandier, 2003 (avec Florence Pinon) ; Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon. I. Les apprentissages (1784-1797)*, Fayard, 2004 ; Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon. II. La campagne d'Égypte et l'avènement (1798-1799)*, Fayard, 2005 (avec Gabriel Madec) ; Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon. III. Pacifications (1800-1802)*, Fayard, 2006 (avec Gabriel Madec) ; *Mémoires de Napoléon*, Tallandier, 2010-2011, 3 volumes ; Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon. XII. La campagne de Russie (1812)*, Fayard, 2012.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr